

## ÉDITORIAL

Monsieur le Ministre d'Etat a bien voulu reconnaître qu'en donnant régulièrement notre point de vue nous étions conformes à notre mission (cf. Bulletin 56 page 32). Nous le donnons à nouveau.

La relance nationale que nous appelons de nos vœux ne s'est pas encore réalisée. Un certain nombre d'indicateurs que nous considérons toujours comme positifs - réponse du Ministre à plusieurs questions écrites de Députés et de Sénateurs, publication du rapport de Monique Grandbastien, certaines propositions contenues dans le rapport du Recteur Bancel... n'ont guère été suivies d'effets. En ce début d'année 90, force est de constater que l'informatique pédagogique et les Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication en général, restent quasi-absentes des débats actuels. Mais y a-t-il seulement débat ? Le sujet n'était pas véritablement abordé dans le questionnaire "Quel enseignement pour demain ?" et en tous cas ignoré des grilles de dépouillement. Où est passé le colloque national, et même international, qui devait clôturer les colloques régionaux ?

Le Bureau national, entouré d'un certain nombre de collègues experts, a lu très attentivement les rapports des missions sur l'enseignement des différentes disciplines (cf. rubrique "NOUS AVONS LU"). Quelle déception devant l'insuffisance (et parfois l'absence totale) de prise en compte des apports de l'informatique pédagogique à l'enseignement !

L'EPI s'était adressée à plusieurs reprises aux responsables des différentes missions ; seul M. Dacunha-Castelle avait répondu favorablement à notre demande de rencontre. Nous avons fait néanmoins parvenir notes et publications à l'ensemble des responsables

des missions. Ces rapports sont, pour trop d'entre eux, à la mesure de l'absence de réponse reçue.

Nous sommes inquiets sur l'avenir de l'informatique pédagogique - et plus généralement des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication - si le Conseil National des Programmes, qui vient de voir le jour, ne prend pas plus en compte l'avis des enseignants compétents dans ces domaines cruciaux pour l'avenir.

Nous nous inquiétons aussi d'une certaine déshérence des Centres de Formation à l'Informatique et à ses Applications Pédagogiques qui ne sont plus soutenus par une politique nationale clairement affirmée. Certains ont déjà disparu, d'autres sont menacés alors que les compétences qu'ils représentent devraient être préservées en vue de leur intégration dans les IUFM.

La dernière réunion des coordinateurs académiques de l'option informatique des lycées (cf. INFORMATIONS GÉNÉRALES) a fait apparaître une fois de plus la fragilité du dispositif. L'absence de statut des enseignants et donc des coordinateurs continue de poser des problèmes difficiles. Cette situation qui pouvait convenir en période expérimentale interdit toute généralisation de l'option. Ce problème, signalé comme urgent depuis plusieurs années par l'EPI et par le Comité Scientifique National, comme beaucoup d'autres n'a reçu aucune solution.

Aucune décision non plus pour ce qui concerne la conception et la production de logiciels pédagogiques par le service public, qui seraient soutenues par une recherche pédagogique revivifiée. L'opération "logiciels sous licence", la production du CNDP et de certains CRDP, comme celle des éditeurs, sont pourtant très loin de répondre à l'ensemble des besoins.

Pas la moindre allusion aux apports de l'informatique pédagogique à l'école (en particulier dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture) par Monsieur le Ministre d'Etat lors de sa conférence de Presse, du 15 février 90, sur "Une école de la réussite". Disons tout net que nous ne

ÉDITORIAL

comprenons pas. Comment le Ministre peut-il ne pas être informé, par ses conseillers, des réalisations de tant de nos collègues qui montrent à l'évidence l'intérêt de l'ordinateur dans une grande variété de démarches pédagogiques ? Quel risque politique y aurait-il à promouvoir, à 10 ans de l'an 2000, de façon claire et volontariste, l'appropriation des Nouvelles Techniques Educatives par l'ensemble des enseignants ? Ne serait-ce pas une bonne façon de mettre "notre enseignement primaire au diapason de notre époque", selon les termes mêmes de Monsieur le Ministre d'Etat ?

Tout n'est pas négatif heureusement. Les efforts de la Direction des Lycées et Collèges sont réels et témoignent d'une volonté d'intégration progressive de l'outil informatique.

Nous nous réjouissons de la création de trois Instituts Universitaires de Formation des Maîtres dans les académies de Grenoble, Lille et Reims (cf. rubrique "DOCUMENTS"). Ces trois académies ont, à des titres divers, une expérience des Nouvelles Techniques Educatives. Nul doute que les responsables de ces IUFM expérimentaux auront le souci de faire appel aux formateurs, de divers horizons, ayant compétence en informatique pédagogique.

Actuellement sur le terrain, au gré des soutiens (très inégaux) des responsables académiques, des bonnes volontés, des compétences et de la fibre "service public" de nombre d'enseignants, se construit un puzzle que l'on souhaiterait moins aléatoire.

Le Bulletin de l'EPI s'efforce de rendre compte des activités de ce "noyau dur" qui, loin de se décourager, se persuade maintenant qu'il travaille pour le 21ème siècle, comme si l'horizon s'était progressivement éloigné. L'EPI, par ailleurs, continue de faire vivre des Commissions de réflexion. Après les conclusions provisoires de la Commission "logiciels" (Bulletin n°55 pages 69 à 75), nous publions dans la rubrique "DOCUMENTS" un texte d'orientation sur les formations, qui sera suivi de textes plus détaillés ; parallèlement, nous continuons la publication, dans la rubrique "PÉDAGOGIE" (cf. par ailleurs le Répertoire des articles parus de 1971 à 1989, pages 20, 21 et 22), d'articles témoignant

de l'expérience des adhérents de l'EPI en matière de formation dans les différentes disciplines et dans différentes structures.

Le Bulletin et les commissions ne peuvent fonctionner de façon efficace que si le Bureau national reçoit le maximum de contributions des adhérents et des autres. Ne manquez pas de nous faire parvenir vos réflexions, de nous faire part de votre expérience. Proposez-nous des projets d'articles. Votre compétence doit profiter à tous.

Roland RAMIS  
Jacques BAUDÉ